
DESTINATAIRE : Tout le personnel de la catégorie 2 (SCFP)

EXPÉDITRICE : Mélanie Ridley, Chef du service de la planification de la main-d'œuvre, de la mobilité interne et des stages non universitaires

DATE : Le 03 mai 2024

OBJET : **Modification des exigences de formation pour le titre d'emploi « 6301 – Cuisinier(ère) »**

Bonjour,

Veuillez prendre note qu'à compter du prochain affichage débutant le 30 mai 2024, les affichages de postes de cuisinier(ère) seront modifiés afin d'inclure les formations nouvellement acceptées suivantes, en plus du diplôme d'études professionnelles (DEP) en cuisine:

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en pâtisserie **ou**
- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en boucherie.

Veuillez noter que cette modification est applicable pour les postes affichés à l'avenir ainsi que pour l'octroi des remplacements et n'est pas rétroactive aux affichages ni remplacements antérieurs.

Vous pouvez compléter un formulaire de disponibilité et inclure le titre d'emploi de cuisinier(ère) si vous répondez aux nouveaux critères académiques et êtes intéressés à obtenir des remplacements longs termes.

MR